

7418/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 avril 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 avril 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL relative à une mission de partenariat de l'Union
européenne en Moldavie (EUPM Moldova)**

E17695

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes